

SPIR COMMUNICATION
Société Anonyme au capital de 24 981 644 euros
ZI des Milles, Europarc de Pichaury, Bâtiment D5
1330 avenue Guillibert de la Lauzière, BP 30460
13592 Aix-en-Provence Cedex 3
RCS Aix-en-Provence 317 082 675

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

Chers actionnaires,

Conformément à l'instruction de l'AMF n°2006-10 du 19 décembre 2006, nous vous informons que les honoraires perçus par les commissaires aux comptes du groupe, au titre de l'exercice 2008 se sont élevés à :

	Ernst & Young Audit				KPMG Audit			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Audit								
• Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
* Emetteur	54 000	52 500	30	31	54 000	52 500	23	22
* Filiales intégrées globalement	124 918	116 850	70	69	164 750	144 950	62	61
• Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
* Emetteur		0		0	11 520	40 000	5	17
* Filiales intégrées globalement		0		0		0		0
<i>Sous-total</i>	178 918	169 350	100%	100%	230 270	237 450	100%	100%
<u>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</u>								
• Juridique, fiscal, social		0		0		0		0
• Autres (IFRS) (> 10%)		0		0		0		0
<i>Sous-total</i>		0		0		0		0
TOTAL	178 918	169 350	100%	100%	230 270	237 450	100%	100%

Enfin, nous vous rappelons qu'en vertu des nouvelles dispositions, à savoir l'article 221-3 du règlement AMF et l'article L.820-3 du code de commerce, cette information n'a plus à figurer dans le rapport annuel et dans le document de référence.

Cependant cette information doit être publiée dans les 4 mois de la clôture des comptes annuels dans un communiqué mis en ligne sur le site de l'AMF et sur le site Spir.fr.

Aix-en-Provence,
Le 13 février 2009

Le Président Directeur Général
Patrick Leleu